

Formation professionnelle agricole hors cadre scolaire

Parangonnage

1. Origine initiale de la demande

Demande de l'Autorité de gestion wallonne et des acteurs wallons d'identifier des pistes d'amélioration de son système de formation agricole en s'inspirant de bonnes pratiques européennes.

2. Calendrier de mise en œuvre

- Début 2016 : au niveau wallon, conception avec les principaux acteurs impliqués dans la formation agricole d'un questionnaire permettant de collecter des informations utiles pour nourrir la réflexion sur les pistes d'évolution d'un système de formation agricole
- Traduction du questionnaire en anglais et diffusion auprès de différents réseaux nationaux/régionaux
- Avril 2016 : diffusion d'une version courte du questionnaire au sein la Communauté de pratiques « Jeunes agriculteurs » du Réseau Européen de DR mise en place à la suite de la réunion des Réseaux ruraux européens à Bled, Sloveie (29 Fev. – 1 Mars 2016).
- Mai-novembre 2016 : collecte et traitement des informations transmises par les réseaux nationaux/régionaux
- Janvier 2017 : compilation des informations et analyse comparative

3. Eléments de comparaison collectés au travers du questionnaire :

Eléments de contexte :

- Systèmes de formation et modalités d'organisation (partenariat public-privé, etc.)
- Formations obligatoires pour obtention des aides agricoles, etc.
- Publics cibles
- Mixité des publics touchés par les formations
- Niveau initial requis, âges, origines
- Compétence organisationnelle
 - Reconnaissance des formations
 - Critères de reconnaissance des organismes de formation et agrément
 - Sources de financement et moyens mobilisés

Socles de compétences/ Skill bases

- Modalités de définition des compétences et formation à mettre en œuvre
- Modalité de révision des socles de compétences
- Modalités de contrôle de l'acquisition des socles de compétences
- Besoins en formation et évolution de ces derniers

Encadrement pédagogique & techniques d'information-formation

- Origine, formation et compétences des formateurs
- Modalités d'agrément des formateurs
- Compétences pédagogiques des formateurs
- Modalités d'organisation des formations

Visibilité/communication/ Visibility/communication

- Information initiale de l'étudiant
- Cadastre de toutes les formations organisées
- Modalités de diffusion de l'information concernant les formations

4. Contributions des réseaux européens

- **Etats membres ayant répondu au questionnaire élaboré par le RwDR** : Belgique (Flandre et Wallonie), Portugal, Suède et Finlande
- **Autres réseaux ayant fourni des informations, documents de référence et contacts de personnes-ressources** : Allemagne, Angleterre, Autriche, Danemark, Ecosse, France

5. Premiers enseignements

Eléments de contexte communs

- Diminution régulière du nombre d'exploitations agricoles
- Féminisation et vieillissement de la population agricole
- Développement des circuits courts ou de la diversification des activités
- Difficultés croissance d'accès à la terre

Systèmes de formation et modalités d'organisation (partenariat public-privé, etc.)

- Les systèmes sont diversifiés, complexe (France), décentralisé (chaque Land dispose d'une structure propre Allemagne) ou fragmenté (Italie). Les opérateurs de formations sont agréés pour pouvoir bénéficier de subventions publiques ;
- La profession agricole est associée de manière variable à la gouvernance du système (cogestion avec l'Etat, délégation aux chambres d'agricultures, etc.) ;
- Les formations sont souvent obligatoires pour l'obtention des aides agricoles, notamment l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs (Belgique, Portugal p. ex) ou pour la mise en œuvre de MAEC (Finlande p.ex.)

Publics cibles

- Mixité/hétérogénéité des publics touchés par les formations => richesse et difficultés
- Le niveau initial n'est pas toujours pris en compte, les niveaux sont très diversifiés => richesse et difficultés ;
- Les chômeurs ne sont pas toujours un groupe-cible (Flandre p.ex.). Si le projet de formation est financé par l'approche Leader, le groupe de bénéficiaires peut être large (Finlande).

Compétence organisationnelle

- Les opérateurs de formations sont reconnus et agréés sur base d'une série de critères nationaux ou régionaux (forme légale, qualification du personnel, etc.). Les formations sont sanctionnées par un diplôme officiel ;



- Les activités de formation agricole peuvent faire l'objet de cofinancement européen (FEADER et FSE) en complément du financement public national ou régional et font l'objet d'appel d'offre notamment quand elles sont soutenues par le FEADER .

Socles de compétences/

- La définition des compétences et formation à mettre en œuvre s'appuie sur différents types de structures/partenariat selon le pays concerné (via consultation directe locale des agriculteurs et professionnels du secteur agricole sur base des besoins du groupe-cible (Suède, Finlande), Commission, groupes de travail consultatifs, etc.)
- Les normes utilisées varient d'un pays à l'autre et sont plus ou moins pointues (catalogue national des qualifications au Portugal, National Occupational Standards - NOS en Ecosse). Certains pays ne disposent pas d'un référentiel de compétences définissant les compétences à atteindre en fin de formation.
- D'un pays à l'autre, les modalités de révision du socle de compétences et leurs rythmes sont très variables
- Les règles de définition de réussite varient fortement (définies par l'Etat au Portugal, différentes selon les centres de formation en Wallonie...)

Encadrement pédagogique & techniques d'information-formation

- L'origine, la formation et les compétences des formateurs sont très variées selon les pays. Les formateurs ne sont pas tous agréés et une formation pédagogique des formateurs n'est pas toujours exigée. Plusieurs pays rencontrent des difficultés à trouver des formateurs
- L'organisation de formations à distance existe dans plusieurs pays et sont en augmentation

Visibilité/communication

- Selon les pays et pour une formation donnée, le candidat n'a pas toujours connaissance des compétences qu'on lui propose d'acquérir
- Il n'existe pas toujours un cadastre de toutes les formations organisées dans une région ou un pays donné
- Les canaux de diffusion de l'information concernant les formations sont variables d'un pays à l'autre (via les pouvoirs publics, laissée à l'appréciation des centres de formation, via les journaux agricoles, les sites web des réseaux ruraux, etc.)

Identification de quelques enjeux essentiels auxquels la formation agricole doit répondre aujourd'hui :

- Une plus grande spécialisation et les exigences sociétales accrues en termes de qualité et de préservation de l'environnement impliquent la maîtrise de connaissances techniques renforcées et évolutives;
- La gestion de fermes de plus grande taille nécessite le recours accru à de l'emploi salarié qui implique la maîtrise de compétences en termes de management économique et financier, mais aussi d'organisation du travail et de gestion des ressources humaines ;
- Le développement des circuits courts ou à la diversification des activités impliquent des compétences spécifiques pour assurer leur organisation et leur équilibre économique.
- Développer la capacité des agriculteurs à mieux anticiper l'évolution des prix des produits et des intrants ainsi qu'à diversifier leur activité pour mieux sécuriser leurs revenus ;
- la gestion des risques, les conditions de travail et la santé au travail ;
- Entretien et actualiser les connaissances acquises par les jeunes agriculteurs diplômés, grâce



à des méthodes attractives en termes d'organisation du travail et de partage d'expériences.
:

6. Besoins d'évolution des compétences et de formation des agriculteurs

- Pilotage stratégique et compétitivité de la ferme
- La multiperformance (environnementale, sociale, économique) attendus des fermes, nécessite la mobilisation d'une large gamme de compétences agronomiques (Cf. l'agriculture biologique)
- Création de valeur ajoutée par la diversification des productions de biens et services et des modes de commercialisation et les modes d'organisation individuels et collectifs novateurs sont des thèmes de formation en émergence, à développer, notamment pour accompagner des projets collectifs territorialisés, tandis que le renouvellement des actifs et l'installation restent des enjeux majeurs qui nécessitent des méthodes de formation renouvelées pour mieux s'adapter aux demandes de jeunes agriculteurs plus diplômés et moins souvent issus du milieu agricole qu'auparavant.
- La gestion des ressources humaines, élargie à l'organisation et aux conditions de travail, sont des priorités de formation
- Gestion des risques et des aléas,
- Adaptation aux évolutions réglementaires.
- Nécessité d'accroissement de l'accès des agriculteurs à la formation, l'accompagnement global de ses bénéficiaires et la personnalisation de leurs parcours.
- Rendre les formations plus attractives pour les agriculteurs et plus utiles à leurs besoins implique en outre de faire évoluer les modes de conception, d'organisation et de dispensation des formations dans la double direction d'un accompagnement global des agriculteurs et d'une individualisation de leurs parcours: définition de parcours modulaires et personnalisés, pouvant dans certains cas s'appuyer sur des innovations pédagogiques ou des prestations « d'aval » visant à faciliter une acquisition plus individualisée des savoirs => définition d'une ingénierie de formation pertinente, centrée sur des objectifs d'évolution des pratiques, des représentations et des comportements.

7. Pistes de travail pour l'avenir

- Mieux identifier les besoins de compétences des agriculteurs au niveau européen, national et régional :
 - Utilité de disposer d'un référentiel de compétences commun à une région définissant les compétences à maîtriser en fin de formation ;
 - Développer les compétences transversales et favoriser une approche interdisciplinaire.
- Accroître l'accès des agriculteurs à la formation continue « tout au long de la vie » ?
- Améliorer la formation pédagogique et professionnalisation des formateurs ?
- Développer la personnalisation et la diversification des modes d'acquisition des compétences, dans une perspective d'accompagnement global mobilisant à la fois conseil et formation : Parcours de formation doit découler de son projet professionnel
- Développer de nouvelles formes de gouvernance et de financement public pour ces nouvelles modalités de construction de la connaissance
- Étendre et diffuser les bonnes pratiques en matière d'ingénierie et d'évaluation des formations
- Offrir une meilleure visibilité de l'offre de formation agricole